

ET LA CURE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le 13 novembre dernier, le cabinet CIadia a présenté en Comité de Pilotage, réuni en mairie en présence de représentants de l'Etat et de Petite-Fontaine, **ses premières conclusions sur un devenir probable de la Cure et du cinéma paroissial.**

Après avoir rappelé les besoins et attentes que vous aviez exprimés lors de **l'atelier du 8 juillet 2025** et brossé un portrait du marché chapelon et des environs, plusieurs hypothèses d'aménagements et de montages opérationnels ont été présentées.

Un premier sujet à fait l'unanimité : prendre soin dès maintenant du bâtiment de la Cure, si nous voulons le valoriser. Sa mise hors d'eau devrait être réalisée dans les prochaines semaines. Aucune posture définitive n'a pu être arrêtée car la solution sera certainement hybride et demande encore à rencontrer un certain nombre de partenaires locaux ou plus lointains. Les communes ont demandé à l'ANCT d'autoriser Citadia à recalibrer la fin de leur mission en ce sens et de nous aider dans la recherche de porteurs de projets alternatifs.

Une seule certitude aujourd'hui : les communes souhaitent rester engagées et maîtres du projet, qu'elles agissent en direct ou par délégation. Nous en saurons plus en janvier prochain et nous ne manquerons pas de vous tenir informé.e.s !



POUR LES FÊTES, SI ON CONSOMMAIT LOCAL ?

Notre commune a beau être petite, elle n'est pas pour autant démunie d'artisans et commerçants. C'est une chance, qu'il nous appartient à toutes et tous de soutenir par nos choix et surtout par nos achats.

Pour les fêtes de fin d'année, commençons à les encourager **en privilégiant les achats locaux** ! Le plateau de fromages du réveillon, commandons-le au **P'tit truc(k) à fromages** qui s'installe depuis peu place de l'église. Pour votre déco de table, pensez à faire un petit tour **chez Geneviève** dans son atelier Couture et p'tites choses : un merveilleux univers de Noël vous attend ! Et un petit tour au distributeur récemment mis en place par **Api-Douceurs** de Chaux sur la place : miel, pain d'épices, bonbons, terrines... de quoi se régaler avant, pendant et après le repas ! Notre offre commerciale s'étoffe, un nouveau salon de coiffure est même annoncé dès janvier dans l'ancien office notarial, 37 rue du Général de Gaulle.

Merci à nos **commerçants permanents, restaurateurs, couturière, coiffeuse...** merci à ces nouveaux commerçants ambulants qui complètent l'offre commerciale et enrichissent notre quotidien.

Leur présence et leur engagement contribuent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune, et donc à la qualité de notre cadre de vie. Et puisque ce sont avant tout des professionnels, le meilleur moyen de les remercier reste encore de les faire travailler...



ADOPTION DU PLU-

Le **PLU i** (*plan local d'urbanisme intercommunal*) de la CCVS a été approuvé le **04 novembre** dernier et est désormais publié sur le géoportail de l'urbanisme.

Notre PLU (plan local d'urbanisme) communal est donc caduc.

Pour vos projets, vos travaux nous vous invitons à consulter le nouveau document d'urbanisme applicable :

→ sur le site internet de la CCVS
<https://www.ccvosgesdusud.fr/ccvs/plui.htm>

→ sur le site internet du géoportail
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=6.91529799584961&lat=47.69661968182322&zoom=12>

DÉCÈS DE NOTRE DOYENNE

Jeannine KAUFFER, doyenne de notre village, s'est éteinte le 05 décembre à l'aube de ses 102 ans.

A l'occasion de ses 100 ans, elle avait partagé avec nous son secret de longévité : être bien entourée par sa famille (2 enfants, 6 petits-enfants et 10 arrières petits-enfants), avoir le sourire et une vision positive de la vie.

Elle laisse l'image d'une personne dynamique et impliquée dans la vie associative Chapelonne.

ETAT CIVIL

Naissance

CARLIER Samuel Roger Christophe né le 11-11-25 de Romain et Sara AMIRAUT

LES ELECTIONS MUNICIPALES 2026 « CHANGEMENTS IMPORTANTS »

Le scrutin des élections municipales change : à partir de mars 2026, il devient un scrutin de liste. Ainsi **vous ne voterez plus pour un candidat** mais pour une liste complète, sans possibilité d'effectuer un rajout manuscrit ou de rayer un nom. Toute modification de la liste (ajout, rature) fera que votre bulletin de vote sera considéré comme nul.

Quoi de neuf ?

DES NOUVELLES DE LA PLACE

Noël s'est installé sur la place et c'est l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement de notre projet. L'équipe de maîtrise d'œuvre finalise actuellement les dossiers pour lancer la consultation des entreprises en janvier prochain.

La Préfecture vient d'autoriser **la coupe des tilleuls malades**, à l'issue d'une consultation publique que nous avions relayée sur nos propres réseaux. Ceux-ci seront remplacés par de nouvelles essences plus variées et adaptées au changement climatique.

Plusieurs rencontres techniques ont été organisées avec les services Routes du Département, les acteurs locaux de l'eau, les services de l'Etat... pour caler le projet en tenant compte des attentes et contraintes de chaque partenaire. D'ici la fin de l'année, les dossiers de demande de subvention seront finalisés et déposés : sans pouvoir trop en dire, les premiers retours sont très encourageants et laissent espérer un taux de financement avantageux pour la commune. Le projet chapelon enthousiasme visiblement et donne envie à nos partenaires d'y contribuer. Les prochaines années seront rythmées par les travaux, mais encore un peu de patience et notre village de noël s'ornera d'un magnifique écrin



LES DATES À RETENIR

Vœux du Maire

Samedi **10 JANVIER 2026** à 18h30 à La Salle Communale

Repas des Anciens

Dimanche **25 JANVIER 2026** à 12h à La Salle Communale

Elections municipales

1er Tour : Dimanche **15 MARS 2026** à La Mairie

2ème Tour : Dimanche **22 MARS 2026** à La Mairie

FERMETURE MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé
du 24 décembre 2025 au 04 janvier 2026.

Passez de joyeuses fêtes de fin d'année !

Pendant cette période de fermeture et en cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur Le Maire au **06.85.71.67.12**

RAPPEL : NOUVEAU MAIL

Attention : nouvelle adresse mail pour notre commune
mairie@lachapelle-sous-rougemont.fr

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Si vous souhaitez **voter aux élections municipales** de mars 2026, vous devez vous inscrire sur la liste électorale **au plus tard le 6 février 2026** (en mairie) ou **04 février 2026** si vous effectuez la démarche **en ligne**.

Grâce au téléservice sur « **service-public.gouv.fr** » « **Interroger sa situation électorale** », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

Mesdames, Messieurs,

A quelques mois de la fin du mandat, le fonctionnement du conseil municipal a subi quelques modifications. Tout d'abord Colette Schlegel qui était troisième adjointe a souhaité démissionner de son poste. Il devenait très difficile pour elle de concilier, vie personnelle, vie professionnelle, ses responsabilités au sein de la Chapelloise et son poste d'adjointe. Sa démission a été acceptée par le préfet, elle reste conseillère municipale. Merci à Colette pour le travail réalisé.

Ensuite c'est Céline Conilh Noblat 1ère adjointe qui a également souhaité démissionner de son poste d'adjointe mais également de conseillère municipale. Le préfet l'a accepté. Je ne reviendrai pas sur les raisons de sa démission, mais je vous invite à consulter l'article de l'Est Républicain du 22 octobre dans lequel elle explique ses motivations. Je regrette sa décision mais je la respecte, elle reste en accord avec ce qu'elle pense. Je rappellerai que Céline a beaucoup œuvrer à la communication (site internet, Facebook, Illiwap), et a aussi été d'une aide précieuse dans le montage des différents dossiers de subventions. Un grand merci à Céline pour avoir été pendant 11 années à mes côtés et pour avoir fait avancer notre village.

À la suite de ces deux démissions, il a été décidé de ne renouveler qu'un seul poste d'adjoint, c'est Pierre-Claude Vilquin-Cuenin qui a été élu pour assumer la fonction de 1er adjoint. Il aura notamment en charge la communication.

Les travaux ENEDIS pour la liaison entre le poste source et la zone de l'Aéroparc de Fontaine ont pris du retard ; la pose du réseau devrait être terminée avant les vacances de Noël, les réfections définitives se feront dès que les conditions météorologiques le permettront, soit début 2026.

Merci à La Chapelloise pour l'installation du village en bois et les décos de Noël sur la place de la mairie. Ils ont beaucoup travaillé tout au long de cette année pour confectionner les décors et le résultat est magnifique.

Nous aurons l'occasion d'échanger lors de la prochaine cérémonie des voeux qui se déroulera le samedi 10 janvier 2026 à 18h30 à la salle, vous y êtes tous cordialement invités.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, et prenez bien soin de vous.

Bien cordialement à vous.

Votre Maire, Eric PARROT